

Rendez vous de l'Unat 2009
Manager le développement durable
dans un établissement

Les Objectifs de l'atelier

- Identifier les enjeux et exigences de la mise en place d'une démarche de développement durable
- Identifier les leviers essentiels
- Evaluer les moyens à mettre en œuvre

Introduction : retour sur quelques concepts

Partie 1 : Quelques bonnes raisons de s'engager dans une démarche de développement durable

Partie 2 : Panorama législatif

Partie 3 : Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable

3.a. Initier le projet

3.b. Le diagnostic

3.c. Décliner son plan d'action

3.d. retour sur quelques indicateurs du développement durable

Partie 4: Valoriser une démarche

Retour sur quelques concepts

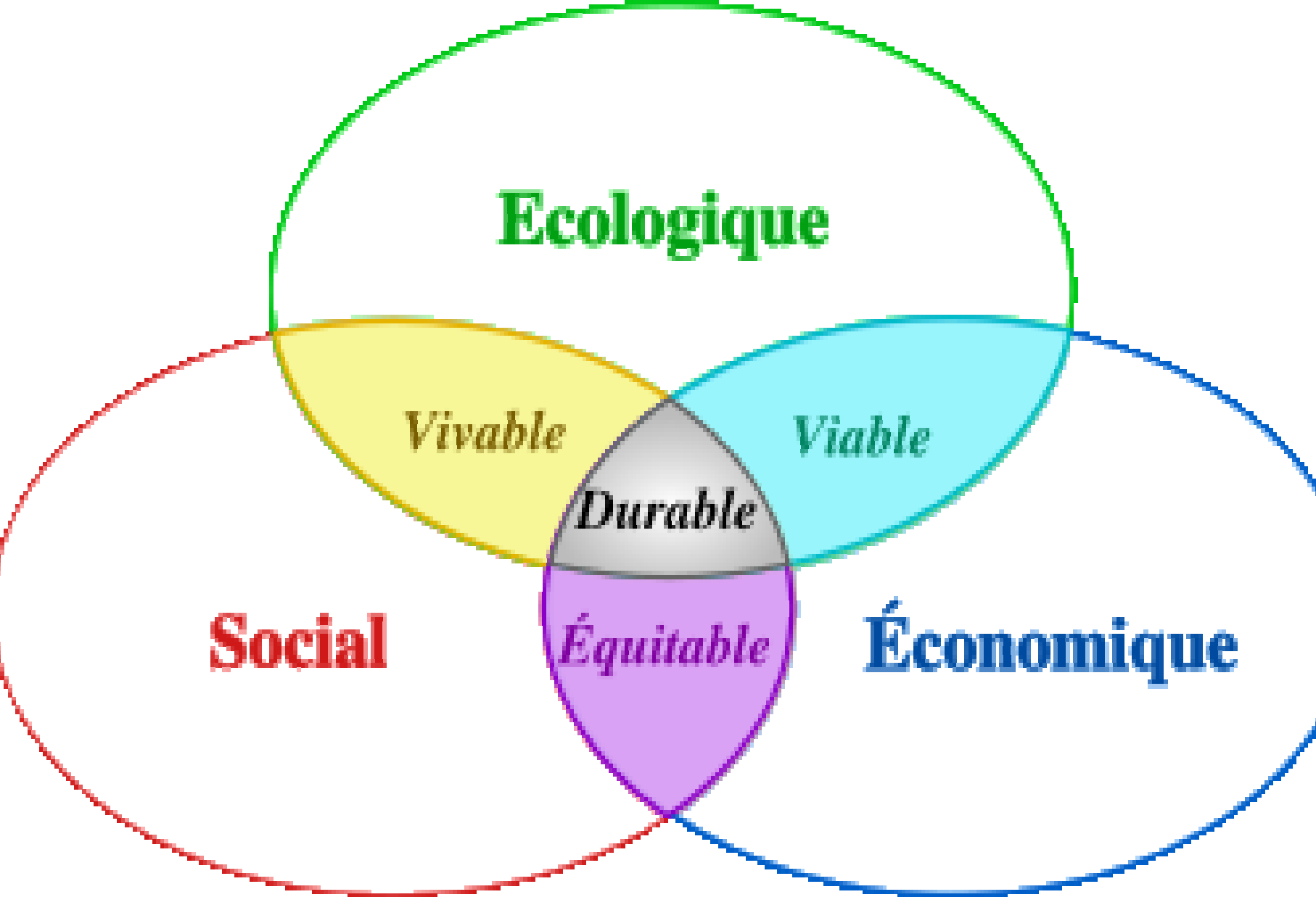
Le développement durable?

Le « **développement durable** » (ou *développement soutenable*) est, selon la définition proposée en 1987 par la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* dans le Rapport Brundtland :

« un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le développement durable?

- Un concept centré autour de l'homme prenant en compte:
 - La rareté et la fragilité des ressources
 - L'économie
 - La dimension sociale
 - La gouvernance
 - Une dimension transgénérationnelle
- Une rencontre entre deux éthiques (positiviste et normative)
- La prise en compte de différents capitaux, une nouvelle approche du besoin
- Pas une fin en soi, mais une manière d'agir



L'application au secteur touristique

Selon l'OMT

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

Par conséquent, le tourisme durable doit :

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Les liens entre TAVS et développement durable

- Des références historiques et philosophiques communes communes (Ex : école d'Uriage, personnalisme...)
- Des pratiques ancrées dans l'économie sociale, liant économie et utilité sociale
- Des modes de gouvernance démocratique, intégrant tout ou partie des parties prenantes de l'activité
- Des liens plus ou moins étroit avec les territoires d'implantation

Glossaire express : définitions

- **Management environnemental** : démarche volontaire désignant les méthodes de gestion et d'organisation d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une administration visant à prendre en compte de façon systématique l'impact de ses activités sur l'environnement, à l'évaluer et à le réduire
- **Parties prenantes** : ensemble de ceux qui participent à la vie d'une activité économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), de ceux qui l'observent (syndicats, ONG), et de ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale...)
- **Responsabilité sociétal de l'entreprise (RSE)**: La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est liée à l'application par les entreprises du développement durable, ce concept intègre trois dimensions : la dimension économique (efficacité, rentabilité), la dimension sociale (conditions de travail, droits de l'homme) et la dimension environnementale (consommation, émissions polluantes, notamment de CO2)
- **Indicateurs** : variable dont certaines valeurs sont significatives. Cette définition implique que les indicateurs doivent être pertinents, lisibles, interprétables et permettre des éléments de comparaison.

Introduction : retour sur quelques concepts

Partie 1 : **Quelques bonnes raisons de s'engager dans une démarche de développement durable**

Partie 2 : Panorama législatif

Partie 3 : Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable

3.a. Initier le projet

3.b. Le diagnostic

3.c. Décliner son plan d'action

3.d. retour sur quelques indicateurs du développement durable

Partie 4: Valoriser une démarche

Quelques bonnes raisons de s'engager dans une démarche de développement durable

Des raisons de différents ordres

- Une démarche « politique »:

- Prise en compte des enjeux majeurs du 21^{ème} siècle
- Revisiter son projet associatif

- Des raisons managériales :

- Fédérer une équipe autour d'un projet mobilisateur et partagé

- Anticiper sur des évolutions réglementaires prévisibles, en particulier en matière d'environnement :

Grenelle 1 : 50 KWh/m²/an dans l'ancien, -38% dans l'ancien d'ici 2020

Grenelle 2 : Des travaux d'amélioration de la performance énergétique doivent être réalisés dans les bâtiments existants à usage tertiaire dans un délai de huit ans à compter du 1er janvier 2012. / Dérogations d'urbanisme (emprise au sol...) pour les bâtiments performants / Bilans carbone obligatoires > 500 salariés, affichage du « prix carbone » (Art 85.)

- Positionner son produit

Introduction : retour sur quelques concepts

Partie 1 : Quelques bonnes raisons de s'engager dans une démarche de développement durable

Partie 2 : Panorama législatif

Partie 3 : Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable

3.a. Initier le projet

3.b. Le diagnostic environnemental

3.c. Décliner son plan d'action

3.d. retour sur quelques indicateurs du développement durable

Partie 4: Valoriser une démarche

Panorama législatif

- Le recours à un certain droit « mou » : charte, principe de précaution, de prévention... dont la juridicité est régulièrement questionnée
- Code de l'environnement, code du travail, code de la santé publique, urbanisme, règlement sanitaire départemental... des textes à venir: Grenelle, RT 2010
- Des chartes et des labels
- L'émergence d'une communication spécifique de l'entreprise : la loi NRE (nouvelles régulations économiques) impliquant la publication de bilans sociaux et environnementaux pour les entreprises cotées.

Introduction : retour sur quelques concepts

Partie 1 : Quelques bonnes raisons de s'engager dans une démarche de développement durable

Partie 2 : Panorama législatif

Partie 3 : Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable

3.a. Initier le projet

3.b. Le diagnostic

3.c. Décliner son plan d'action

3.d. retour sur quelques indicateurs du développement durable

Partie 4: Valoriser une démarche

Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable


3.a. Initier le projet

- Déterminer un PERIMETRE de démarche
- Effectuer un pré-diagnostic rapide et identifier des éléments de capitalisation ou d'intégration éventuelle par rapport aux systèmes de management existants (au sein de l'établissement ou dans son secteur d'activité ?) ([Ex de questionnaire d'autodiagnostic](#))
- Sensibiliser et impliquer l'ensemble de la structure afin d'impulser la démarche ([Ex: sensibilisation des salariés de l'éthic étapes du lac de Maine](#))
- Constituer une équipe projet compétente

3.b. Le diagnostic environnemental

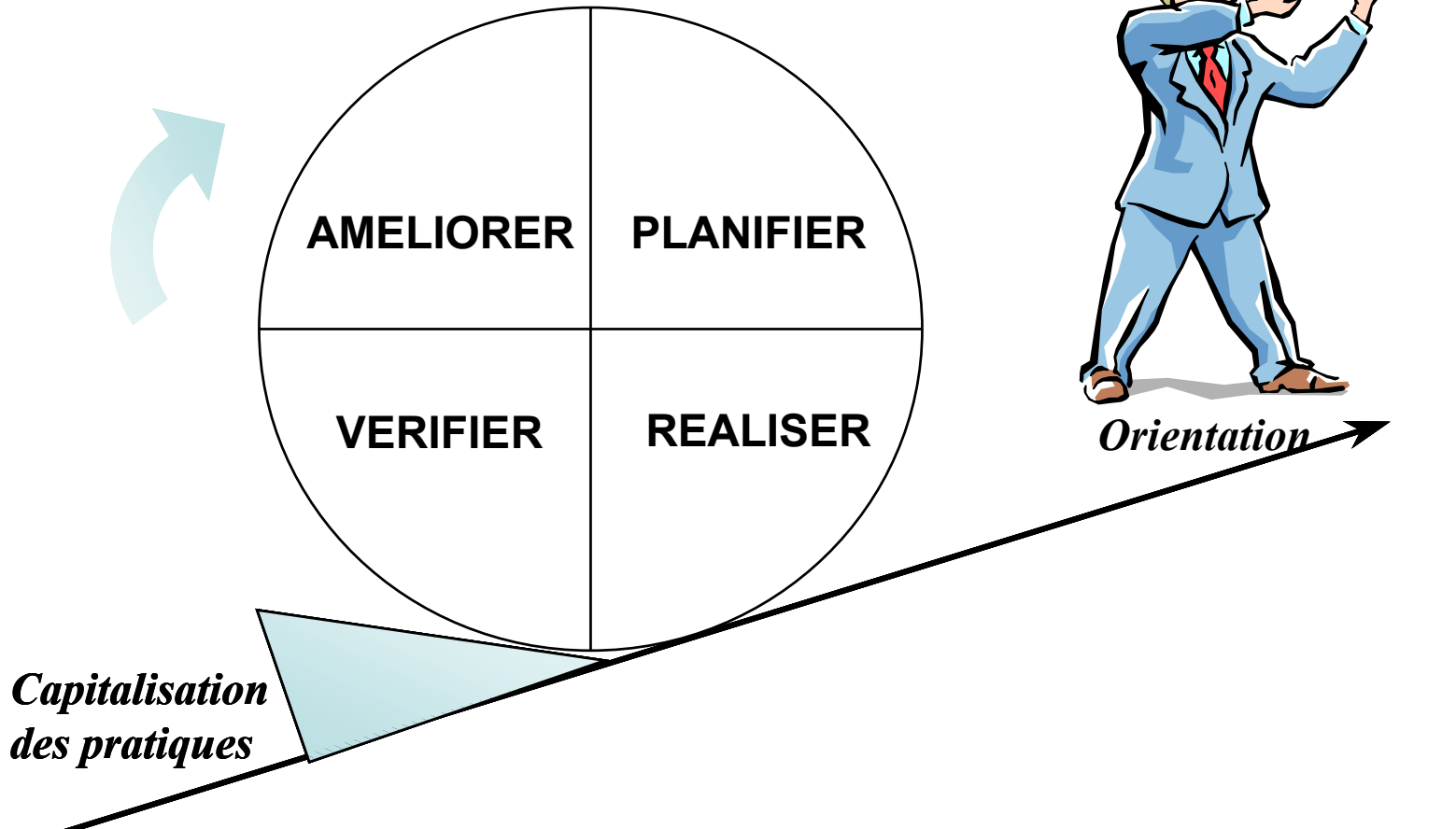
Une méthode: construire un diagnostic partagé, permettant d'intégrer les différentes parties prenantes de l'activité à la réflexion.

Ex : construire un diagnostic environnemental avec les salariés

 L'élaboration du diagnostic permet de déboucher sur l'élaboration d'axes de progrès et d'un programme d'actions

3.c. Décliner son plan d'action

le principe de la roue de DEMING



3.c.Décliner son plan d'action

La planification

Il est nécessaire de définir des objectifs réalistes en fonction:

- Des aspects significatifs, en lien avec l'activité, l'environnement local, des spécificités de l'établissement
 - De la réglementation
 - Des axes de progrès
 - Des moyens
 - Des parties prenantes
- Le programme détermine:
 - Les actions
 - Les responsabilités
 - Les délais
 - Les moyens
 - Les outils d'évaluation (les indicateurs)

3.c.Décliner son plan d'action

La mise en œuvre

Elle se caractérise par :

- La mise en place de procédures (devant décrire qui? Quoi? Où? Quand? Comment? Pourquoi? Avec Qui ou Quoi ? **Quelles Preuves ou enregistrements ?**)
- L'intégration de la démarche dans les profils de postes
- La sensibilisation continue des parties prenantes (dont les fournisseurs) et la **formation** de l'ensemble des acteurs en lien avec les actions.

3.c.Décliner son plan d'action

Vérifier & évaluer:

- Une démarche n'est pertinente que si elle est régulièrement mesurée. La définition d'indicateurs en constitue une étape essentielle.

Les fonctions des indicateurs

- Mesurer simplement l'efficacité de la démarche
- Permettre de se comparer (d'une année sur l'autre, avec d'autres équipements...)
- Un outil au service de votre communication

3.d. les indicateurs du développement durable

Du point de vue environnemental

- Eau : $m^3 / \text{nuitée}/m^2$
- Electricité: $kwh/\text{nuitée}/m^2$
% d'énergie renouvelable utilisée
- Déchets : m^3 ou $kg/\text{nuitée}$

3.d. les indicateurs du développement durable

Du point de vue social

- Du point de vue « salariés »
 - Taux de turn over
 - %age de saisonniers
 - Nbre d'heures de formation / etp
 - Mesure des écarts de rémunération H / F

- Du point de vue « utilisateurs »
 - Evaluation des publics aidés accueillis
 - % de paiement en chèque vacances
 - Label T & H

3.d. les indicateurs du développement durable

Du point de vue économique

- Participation à l'aménagement et au développement du territoire
 - Taux de fonction touristique
 - %age de lits du TSA sur la commune
 - Indicateur de touristicité de la commune
 - Montant moyen des dépenses réalisées par les usagers sur le site
 - %age d'achats réalisés auprès des producteurs locaux

3.d. les indicateurs du développement durable

Du point de vue de la gouvernance

- Nombre de C.A / an
- %age de présents (par catégorie de membres) à l'AG
- Existence d'une communication spécifique autour du projet associatif
- Valorisation financière du bénévolat

3.d. les indicateurs du développement durable

Communiquer les résultats de la démarches

- En interne
 - Dans le cadre des réunions d'équipes
 - Sur les notes internes
 - Dans les rapports et les bilans d'activité
- En externe
 - Les actions s'inscrivent dans une politique globale
 - Ne communiquer que sur des actions maîtrisées
 - Communiquer en cohérence (eco communication)

Introduction : retour sur quelques concepts

Partie 1 : Quelques bonnes raisons de s'engager dans une démarche de développement durable

Partie 2 : Panorama législatif

Partie 3 : Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable

3.a. Initier le projet

3.b. Le diagnostic

3.c. Décliner son plan d'action

3.d. retour sur quelques indicateurs du développement durable

Partie 4: Valoriser une démarche

Valoriser une démarche

La valorisation de sa démarche

- la labellisation interne

- C.E.D
- Chouette Nature



- La labellisation externe

- Pavillon bleu
- Clé verte
- Tourisme et handicap
- Label égalité H/F



- Les certifications

- NF environnement, Ecolabel européen, EMAS
- ISO 14001, 26000, SD 21000
- OHSAS 18001: santé, sécurité...



Quelques références documentaires

Quelques références

- Magestour (guide de management environnemental et sociétal) <http://www.magestour.com>
- Eco gestion et eco construction dans l'hotellerie (odit France)
- Eco-guide PACA, Auvergne...
- Les indicateurs territoire, environnement, tourisme (IFEN)
- Les carnets du cadre (Unat PACA).....

Merci de votre attention